

## **Déclaration des élus et de l'organisation syndicale CGT relative à la création de la DRE Provence- Auvergne-Rhône-Alpes- au CSE établissement du 29 avril 2022.**

A la lecture du document transmis et suite aux réponses apportées, la CGT émet des doutes quant à la sincérité de la Direction.

En effet si il semble que la Direction a répondu à toutes les questions que les élus ont posées, certaines réponses n'en restent pas moins laconiques : « *pas aujourd'hui, pas sur le projet présenté, pas pour le moment, à ce jour,..* »

Ce manque de transparence n'est certainement pas fait pour rassurer les salariés.

Quel autre projet la Direction va -t-elle sortir de son chapeau ? La CGT se le demande.

Si on en croit les réponses de la Direction, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, rien ne changera pour une grande majorité des salariés :

- ✓ pas de changement d'affectation,
- ✓ pas d'avenant au contrat de travail,
- ✓ pas de modification de périmètre d'intervention,
- ✓ pas de modification de zones géographiques.

Quant à la mise en conformité des aides sociales et des transferts comptables des CSE, c'est aux secrétaires de se débrouiller y compris pour les frais comptables engendrés par cette fusion.

Mais le gros du sujet concerne les PC ES et une fois encore la Direction s'attaque à la sécurité des usagers mais aussi à la santé et la sécurité de son personnel au travers de la mise en place de conditions de travail plus que dégradées.

Quand la Direction prétend en page 3 du document que, « des plans d'action Qualité de vie au Travail s'intensifieront » permettez-nous d'en douter.

Ce n'est pas en réduisant encore plus les socles dans les PC que les salariés viendront travailler dans la joie et la bonne humeur, mais c'est bien avec la boule au ventre qu'ils prendront leur service en sachant que seul en poste, en cas d'évènements ils seront vite débordés et la hiérarchie ne se gênera pas pour leur faire des reproches en cas de manquement. C'est déjà le cas aujourd'hui alors qu'il n'y a plus que 2 RST au lieu de 3 par poste.

La Direction a oublié que c'est dans la 1<sup>ère</sup> demi-heure d'un évènement que les bras sont nécessaires et ce n'est pas le RST d'astreinte, logeant parfois à plus d'une demi-heure, qui pourra pallier à ce problème.

Les RST ne sont pas des SHIVAS et avec 3 districts à gérer par un seul salarié, la Direction met en danger les hommes en jaune et les RST :

- ✓ L'homme en jaune, qui a pour consigne d'informer le RST avant de ramasser un objet et d'attendre qu'on lui réponde, mais avec 2 voire 3 districts à gérer en même temps, il est fréquent que le RST ne puisse pas répondre immédiatement, cela rallonge de fait le temps de présence de l'homme en jaune sur la BAU avec tous les risques routiers que l'on connaît. Sans oublier le risque pour un usager de heurter l'obstacle. La Direction en a-t-elle pris conscience ?
- ✓ Le RST, seul en poste, qui au moindre évènement à gérer, sentira la pression monter de peur d'oublier quelque chose et surtout de ne pas être assez réactif face à la multitude d'appels et de consignations qu'il aura à réaliser dans les 1ères minutes, la Direction en a-t-elle pris conscience ?

La Direction a mis en place des indicateurs de performance et l'organisation présentée en 2-2-1 avec les districts Vallée du Rhône, Orange et Salon à gérer, va bien évidemment à l'encontre du travail bien fait. La Direction prendra ses responsabilités en cas de loupés, car la CGT le redit, les RST ne sont pas des SHIVAS et leur raison d'être est comparable à celle des pompiers.

La Direction s'était déjà attaquée à la filière Sécurité en passant de 3 à un seul patrouilleur par poste, lui permettant ainsi de réduire les effectifs.

En créant la DRE PARA, la Direction va pouvoir déroger à l'engagement pris lors de la signature de la convention Télécom et rédigé ainsi dans le préambule : « A la mise en œuvre de l'accord, les effectifs minimum nécessaires au fonctionnement des PC « CAP » seront pérennes ».

La CGT alerte la Direction sur les conséquences graves que pourra avoir une telle désorganisation et il est hors de question que les RST subissent des reproches ou qu'ils soient sanctionnés en cas de manquements.

Les synergies envisagées entraîneront forcément une réduction des effectifs dans toutes les filières. Preuve en est, les besoins des services ES vont être réduits de 30%.

**La CGT ne donnera pas d'avis** car elle s'oppose à ce projet de création de la DRE PARA pour lequel il n'y a aucune visibilité concernant l'évolution des effectifs de l'ensemble des services et des organisations de travail au-delà du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Nous ajoutons qu'une expertise aurait permis d'obtenir les éléments nécessaires pour émettre un avis éclairé.